

Le **meyrinois**

Éditeur responsable: PLR Meyrin-Cointrin – CP 306 - 1217 Meyrin

**LES FINANCES
DE LA COMMUNE
DE MEYRIN
SONT SAINES,
MAIS POUR
COMBIEN
DE TEMPS ?**



credit: 123rf.com

**RÉSOLUTION
DES PLANTES
COMESTIBLES
DANS L'ESPACE
PUBLIC**



**AMÉNAGEMENT
DE NOUVEAUX
PROJETS POUR
LE CŒUR
DE LA CITÉ**



**PDCANT 2030
UN PLAN
DIRECTEUR
CANTONAL
EN MUTATION**



ÉCONOMIE COMMUNALE

LES FINANCES DE LA COMMUNE DE MEYRIN SONT SAINES, MAIS POUR COMBIEN DE TEMPS?

Les années passent mais se ressemblent étonnement dans la conduite financière de notre commune.

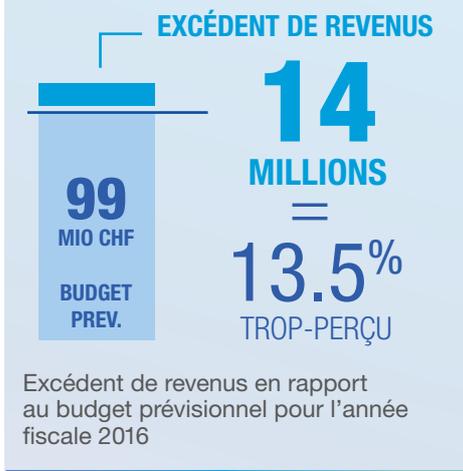
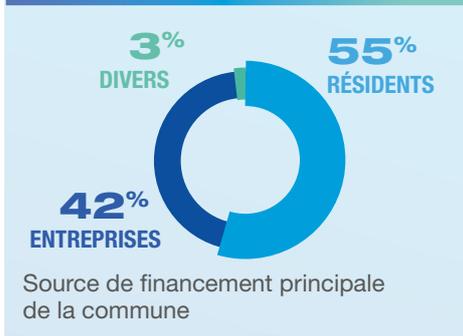
Nous retrouvons toujours les mêmes acteurs : Des charges en perpétuelles augmentation, en particulier dans le domaine du personnel, des prévisions de recettes fiscales peu ou pas fiables, des excédents de recettes en millions de francs et un centime d'impôt communal stable mais promis à une hausse certaine.

L'année fiscale 2016 s'est terminée avec un excédent de revenus de plus de 14 millions CHF (voir chiffres clés

ci-contre). Ces excédents de revenus sont la norme à Meyrin et depuis plus d'une décennie. Nos investissements ont été complètement autofinancés pour cette année par les fonds communaux à disposition de précédents exercices avec excédents; un tableau presque idyllique.

La charge fiscale principale repose bien sur la classe moyenne que l'on étrangle depuis des décennies alors que les recettes sont suffisantes pour réduire le taux de perception des habitants.

CHIFFRES CLÉS



MALGRÉ UNE SANTÉ FINANCIÈRE COMMUNALE DANS LES MEILLEURES DU CANTON, POURQUOI LES MEYRINOIS N'EN PROFITENT PAS COMPLÈTEMENT ?

Le PLR prône une conduite prudente des affaires financières de notre commune. Ceci implique que, en situation de « vache grasses », le pragmatisme et le réalisme doivent conduire nos actions. C'est bien maintenant qu'il nous faut donner des signes à la population en limitant les investissements onéreux et parfois disproportionnés. Il nous tient à cœur de garantir un service à la population de qualité, tout en créant les conditions pour supporter les phases économiques plus sombres qui ne manqueront d'arriver. Nous entendons bien certaines fractions politiques qui prônent de dépenser votre argent car il est disponible. Le PLR combat cette manière de penser et il s'agit ici de garder son calme car l'adage « commander c'est prévoir » se vérifie à chaque fois.

contribue déjà de manière très importante au bien être des autres communes par ses installations de tous types qui profitent largement aux habitants des communes avoisinantes et à la France voisine. Il s'agit ici de réfléchir à un juste partage

Il faut limiter les investissements onéreux et parfois disproportionnés afin de pouvoir supporter des périodes plus sombres dans le futur, car l'adage « commander c'est prévoir » se vérifie à chaque fois.



Certains projets de la compétence communale (école, crèche, installation sportive, traitement des eaux, etc..) requierent l'engagement de moyen pour le bien collectif ; nous soutenons avec vigueur ceux-ci. Par contre, moult autres investissements doivent être bien évalués sur leur nécessité et leur réalisation dans le temps. Meyrin

des futurs projets et de mettre en place des mécanismes de financement intercommunaux. Il en va de même pour l'imposition des Meyrinois qui doit être adaptée pour ne prélever que l'impôt nécessaire car ce n'est pas le rôle d'une commune que de remplir son bas de laine. Il est nécessaire de donner du pouvoir d'achat aux habitants pour soutenir le cycle économique et soulager notre

classe moyenne si rudement mise à contribution.

Le PLR continuera à s'engager avec force et vigueur pour que notre commune continue à disposer des revenus suffisants pour son fonctionnement, à garder son attractivité économique et à promouvoir un cadre de vie agréable.

Par contre, nous serons très attentifs à une utilisation rigoureuse de l'argent publique en refusant tout investissement luxueux ou dispendieux dans le futur. Cette ligne s'inscrit aussi dans la maîtrise des coûts et d'une juste perception de l'impôt dans la commune.

Philippe Serrano
Conseiller Municipal & chef du groupe PLR

f in

ESPACE PUBLIC

DES PLANTES COMESTIBLES DANS L'ESPACE PUBLIC



Le PLR a déposé une résolution avec le parti des verts meyrinois visant à remplacer progressivement, et sur des lieux appropriés, les plantes décoratives par des plantes comestibles. Cette démarche éco responsable vise à faire vivre différemment les espaces publics en invitant la population à dé-

couvrir d'autres manières de s'approprier un espace et les plantations qui les constituent.

L'ensemble du conseil municipal a été convaincu par cette idée innovante puisqu'il a voté favorablement cette résolution et que les premières plantations viendront éveiller les papilles

AVANTAGES DU PROJET:

- Solution éco-responsable, favorisant la biodiversité urbaine
- Développer le lien social et le partage entre habitants du quartier
- Refamiliariser la population au cycle des saisons
- Valorisation et réappropriation citoyenne de l'espace public

gustatives des petits et grands meyrinois très prochainement.



Marielle Kunz-Félix
Conseillère municipale



ACTUALITÉS ET ACTIONS DU PLR MEYRIN-COINTRIN

AMÉNAGEMENTS ET PROJETS FUTURS POUR LA COMMUNE

Le plan d'investissement regorge de projets, il est judicieux de faire une sélection et de dégager des priorités tout en étalant les amortissements afin de ne pas créer une surcharge fiscale trop importante. Les grands investissements engagés sont: Le Quartier des Vergers avec une école, une crèche et un restaurant scolaire, les aménagements extérieurs et le développement du concept d'agriculture urbaine.



UN LOCAL POUR LES AÎNÉS

Après avoir voté un demi-poste pour l'animation, nous sommes heureux de l'ouverture du nouveau local adéquat pour accueillir nos aînés.

ATELIERS PARTICIPATIFS

Dans le cadre des Vergers et du Cœur de la cité, plusieurs élus du PLR-MC ont pris part à des ateliers participatifs. L'écoute des diverses propositions et questionnement de la population Meyrinoise a donné l'impulsion

de proposer plusieurs places de Work out et de détente pour les jeunes. (voté au mois de juin dernier.)

ACCORD TROUVÉ

Nous sommes heureux qu'un accord avec le Centre Commercial, concernant la construction du parking souterrain, aie enfin été trouvé et que ce dossier puisse aller de l'avant et se concrétiser.

Pour plus d'infos sur l'action du PLR-MC près de chez vous: www.plr-meyrin.ch



Pierre Bocard
Conseiller municipal



PDCANT 2030

UN PLAN DIRECTEUR CANTONAL EN MUTATION. ET POUR MEYRIN, QUE SE PASSE-T-IL ?

Le conseil d'Etat a retouché son plan directeur cantonal (PDCant) en début 2017. Il s'est agi ici d'adapter et d'affiner les visions pour le futur de notre canton. Dans le processus décisionnel, les communes sont consultées mais l'avis de ces dernières n'est pas toujours pris en compte dans les faits. Lors de la dernière consultation, force a été de constater que certaines doléances de notre commune en termes d'aménagements routier, de mobilité douce n'ont pas été reprise par le canton. Le PLR en est conscient. Néanmoins, sa responsabilité est de continuer à faire entendre la voix des meyrinois, de défendre les intérêts de notre commune et de ses habitants



et contribuer à œuvrer à l'amélioration de leur environnement. Il a donc fait modifier la position communale pour inclure un message fort au canton sur les thèmes de la mobilité.



Moise Gerson
Conseiller Municipal



LE PLR SE RÉJOUIT:

- *Abandon des velléités de densification de Meyrin village par le canton*
- *Une consultation sur la modification des éléments PSIA (courbe de bruit) est prévue*
- *Un projet d'axe de tram fort entre l'aéroport et Meyrin est prévu et nous nous en réjouissons*

MAIS, LE PLR DEMANDE ÉGALEMENT:

- *L'activation rapide du prolongement des axes de trams sur St-Genis et Femey avec la mise en place d'une ligne transversale passant par Meyrin-Gravière.*
- *La mise en place d'un P+R pour soulager le trafic traversant la commune.*
- *Des moyens efficaces pour régler le problème de la circulation routière pendulaire qui étrangle notre commune.*
- *La création d'un pôle d'échange marchandise type «City Logistic» dans le périmètre de la ZIMEYSA afin de soulager l'agglomération du trafic poids-lourd indésirable.*
- *Le développement de l'offre du RER «Léman Express» avec des liaisons fréquentes en direction de Coppet et Lancy-Pont pour relier notre commune au reste du canton sans transborder à Comavin.*



**DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEAU
SITE INTERNET:**

WWW.PLR-MEYRIN.CH

ET RETROUVEZ EN UN CLIC TOUTE L'ACTU
DU PLR MEYRIN-COINTRIN !

PLR
Les Libéraux-Radicaux Meyrin-Cointrin

**NOTRE OBJECTIF:
DÉFENDRE VOS VALEURS ET LES MEYRINOIS
DE L'ÉCOUTE À L'ACTION!**

**C'EST AUSSI LE VÔTRE?
REJOIGNEZ LE PLR!**

www.plr-meyrin.ch
info@plr-meyrin.ch



PLR Meyrin-Cointrin
CP306 – 1217 Meyrin 1

Éditeur responsable:
PLR Meyrin-Cointrin